



0261

Circulaire N° \_\_\_\_\_ MENA/CAB/DPFC  
du 14 AOUT 2024

## LE MINISTRE

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux  
(pour information et suivi)

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Antenne de la  
Pédagogie et de la Formation Continue  
(pour information et suivi)

Mesdames et Messieurs les Directeurs de CAFOP  
(pour exécution)

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Enseignement  
Pré-scolaire et Primaire, Chefs de Circonscription  
(pour information et suivi)

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Écoles  
primaires publiques et privées  
(pour exécution)

Mesdames et Messieurs les Enseignant(e)s des Écoles  
primaires publiques et privées  
(pour exécution)

**OBJET :** Mise en œuvre du Programme National d'Amélioration  
des Premiers Apprentissages Scolaires (PNAPAS)

En vue d'améliorer les compétences des apprenant.e.s en lecture-écriture et en mathématiques, il est mis en œuvre dans l'enseignement préscolaire et primaire, le **Programme National d'Amélioration des Premiers Apprentissages Scolaires (PNAPAS)**.

Ce programme démarre dès cette année scolaire 2024-2025 par toutes les classes du préscolaire, du pré-primaire et de CP1/CP2 sur toute l'étendue du territoire national.

Les Directeurs Régionaux, les Chefs d'Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue et les Chefs de Circonscription de l'enseignement préscolaire et primaire sont chargés de faire une large diffusion de la présente circulaire et de veiller à l'exécution effective de ce programme dans les salles de classe.

Professeur Mariatou KONE

